

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE AJOURNÉE DU 3 FÉVRIER 2009

Procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 3 février 2009 à 19 heures, à la salle des Lys située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames :

Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette, Chantale T. Renaud et Thérèse Richard de Nitto

Messieurs :

Claude Denis, Roch Dumont, Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau et Gilles Roy

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du secondaire : Monsieur Michel Parent

EST ABSENT :

Monsieur Nicolas Léonard, représentant des parents au primaire

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Byette, directeur général
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Monsieur Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Monsieur Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 19 h 10.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

68-CC-2008-2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roch Dumont:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions orales du public
4. Affaires de la Direction générale
5. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
6. Affaires du Service des ressources éducatives
7. Affaires du Service des ressources humaines
8. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
8.1 Politique des critères d'inscription 2009-2010 – adoption
9. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
10. Affaires du Service des ressources matérielles
11. Affaires du Service des technologies de l'information
12. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
13. Autres points
14. Questions orales du public
15. Parole aux commissaires
16. Parole aux commissaires représentant les parents
17. Ajournement ou clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité

69-CC-2008-2009

POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN POUR L'ANNÉE 2009-2010

La commissaire Francine Chabot propose que ce dossier, actuellement soumis au Conseil, soit étudié en comité plénier. Les commissaires sont unanimement d'accord avec cette proposition. La séance est alors suspendue et le Conseil est constitué en comité plénier sous la présidence de Lucie Désilets.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE AJOURNÉE DU 3 FÉVRIER 2009

Le comité ayant terminé ses travaux, la vice-présidente Colette Larose propose que le Conseil reprenne ses délibérations en séance publique. Les commissaires sont unanimement d'accord.

De retour en séance publique,

CONSIDÉRANT la prescription faite à la Commission scolaire, par l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, d'établir annuellement les critères d'inscription des élèves dans ses établissements;

CONSIDÉRANT que conformément aux prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*, la consultation a été effectuée auprès du Comité de parents;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des divers autres comités consultatifs de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de travail du Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux:

QUE le document intitulé «*Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'année 2009-2010*», daté du 27 janvier 2009 soit adopté tel que déposé.

*** *Le commissaire Alain Filion arrive à 19 h 55.* ***

Le commissaire Sylvain Lévesque propose en amendement de retirer l'article 6.8.

Le vote est demandé sur cette proposition d'amendement:

POUR: 3 (Mesdames Michelle Laguë, Thérèse Richard de Nitto et monsieur Sylvain Lévesque)

CONTRE: 14 (Mesdames Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Denise Girard, Lise Paquette, Chantale T. Renaud, Colette Larose, Lucie Désilets et Messieurs Claude Denis, Michel Gervais, Normand Héroux, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau, Gilles Roy, Benoît Laganière)

ABSTENTION: 4 (Mesdames Suzanne Gagnon Poulin, Nicole Leblanc et messieurs Roch Dumont, Alain Filion)

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE AJOURNÉE DU 3 FÉVRIER 2009

La proposition d'amendement est rejetée à la majorité.

Le vote est ensuite demandé sur la proposition principale:

POUR: 13 (Mesdames Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Denise Girard, Lise Paquette, Chantale T. Renaud, Lucie Désilets et Messieurs Claude Denis, Michel Gervais, Normand Héroux, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau, Gilles Roy, Benoît Laganière)

CONTRE: 4 (Mesdames Michelle Laguë, Thérèse Richard de Nitto, Colette Larose et monsieur Sylvain Lévesque)

ABSTENTION: 4: (Mesdames Suzanne Gagnon Poulin, Nicole Leblanc et Messieurs Roch Dumont, Alain Filion)

La proposition principale est adoptée à la majorité.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AU COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS

Le commissaire représentant les parents n'a pas pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 h 10.

Présidente

Secrétaire générale